



Société d'Études Historiques de Tremblay-en-France

Compte rendu de l'assemblée Générale du 12 mars 2022

Le président ouvre la séance à 10 heures 30. Avec 51 présents et 59 pouvoirs le quorum est atteint.

Il remercie François Asensi, maire de Tremblay-en-France, membre honoraire du parlement, président d'honneur de la SEHT, d'avoir accordé la salle du Conseil municipal pour la tenue de l'assemblée générale et donner plus de force au vœu qui lui sera soumis pour la sauvegarde de la Grange-aux-Dîmes, monument historique classé. Il salue la présence de Virginie De Carvalho, première adjointe au maire, représentant M. François Asensi ; celle de Jean-Claude Foye, maire adjoint à la vie associative ; celle de Vincent Favero, maire adjoint à l'action culturelle ; celle de Thierry Godin, maire adjoint délégué au Patrimoine, vice-président de la SEHT.

Le président présente les excuses de M. Gagnepain, président de la Société d'Histoire Villeparisis et son passé. Il salue la présence de la SHRPA, représentée par son vice-président Philippe Delbar, celle de l'APM représentée par son président Jean-Claude Fauveau accompagné de deux administratrices Mmes Haerberlé et Lesueur, celle du CAHRA représentée par Françoise Ibanez à qui Mme Hirgorom, présidente de l'association a donné pouvoir. Il évoque l'absence de Lionelle Noël qui habite maintenant à Toulouse. Elle reste membre de l'association mais n'est plus en mesure de participer aux réunions du Conseil d'administration, où elle a siégé jusqu'à son changement de domicile.

Le président salue la mémoire des membres de l'association décédés depuis le confinement : Ginette Tabary, Danielle Alain, Maryse Campani, Daniel Ott, Daniel Vérin, Simonne Fanjul, Francis Vanderosieren, ainsi que Robert Haerberlé de l'APM.

Les publications de l'exercice 2021 sont évoquées : notamment le sommaire du bulletin n° 44 et les 3 bulletins de liaison avec les adhérents, édités pendant le confinement.

Le bilan des 32^{èmes} Journées du Patrimoine est détaillé, ainsi que le bilan du relevé photographique par drone des détails architecturaux des monuments de Tremblay-en-France. Il a été financé par la CIA (comité d'initiative associative) qui a accordé une subvention de 1 050,00 € dans le cadre de l'ASPH. (Association de soutien aux projets des habitants).

Le bilan d'activité est complété avec les interventions

- de Thierry Godin, vice-président chargé des manifestations publiques qui évoque notamment le salon du 4 décembre 2021. Il rappelle que celui-ci a été centre de dons téléthon et a assuré une collecte de **915 €**. Les adhérents de la SEHT sont très majoritairement les auteurs de ces dons avec **905 €**
- de France Revel et Claudine Bassignani qui évoquent les sorties du 30 septembre et du 23 octobre 2021.

Le bilan financier 2021 est rapporté par Maud Cotrel, trésorière de l'association.

Au terme des présentations et des questions

- le bilan d'activité est mis aux voix. Il est adopté à l'unanimité,
- le bilan de clôture de l'exercice financier est mis aux voix, après que les vérificateurs aux comptes Hélène Voirin et Claude Lebastard aient appelé l'assemblée générale à donner quitus de sa gestion à la trésorière. Le bilan de clôture de l'exercice comptable 2021 est approuvé à l'unanimité.

Les vérificateurs aux comptes ayant souhaité passer la main à d'autres adhérents, le président propose de les remplacer par Bernard Boulon, président de l'association Arc-en-Ciel et Louissette Botton. Trésorière adjointe de la SEHT en 2021, Louissette Botton souhaite ne plus siéger au Conseil d'administration en raison de ses problèmes de santé. Le président rend hommage à sa

remarquable culture comptable, à sa disponibilité et à son intégrité. Il souligne qu'elle aide de ses conseils la trésorière qui lui succède et qu'elle peut encore rendre de grands services en qualité de vérificatrice aux comptes. Les deux candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Pour remplacer Lionelle Noël et Louisette Botton, le président propose les candidatures de Marie-Thé Laurent qui a déjà siégé au Conseil d'administration de la SEHT et celle de Michel Montano adhérent du Tac Rando. Les deux candidatures sont approuvées à l'unanimité.

Au terme des votes statutaires le président évoque le vœu proposé par le Conseil d'administration de la SEHT, lors de sa réunion du 16 octobre 2021.

Virginie de Carvalho première adjointe au maire de Tremblay-en-France relève que la SEHT soumet rarement des vœux au vote de ses assemblées générales.

La SEHT a émis un premier vœu lors de l'assemblée générale du 8 mai 1981, pour demander le classement de la borne révolutionnaire de Mortières qui a été suivi de l'arrêté de classement au titre des monuments historiques, le 8 mars 1994.

Un deuxième vœu a été formulé par l'assemblée générale du 13 mai 1984, pour changer la dénomination de Tremblay-lès-Gonesse, en revenant à la dénomination historique. Ce vœu a été acté par le décret du Conseil d'État du 16 août 1989, après avis conforme du Conseil Municipal et du Conseil général. Tremblay-lès-Gonesse est redevenu Tremblay-en-France. Virginie De Carvalho évoque ensuite la réunion à laquelle ont participé Thierry Godin et Vincent Favero avec l'architecte de bâtiments de France, tous ont souligné l'intérêt des propositions de la SEHT.

Le vœu proposé au vote de l'assemblée générale du 12 mars 2022 a été envoyé à tous les adhérents avec la convocation et les différents rapports (bilan d'activité, bilan de clôture comptable de l'exercice 2021.)

La SEHT propose à la ville d'acquérir la Grange-aux-Dîmes avec les partenariats, du département de Seine-Saint-Denis, de la région Ile-de-France, de l'établissement public territorial Paris Terre d'Envol, de la Métropole du Grand Paris, de la DRAC, et d'ADP. Elle propose de reconvertir la Grange-aux-Dîmes en équipement culturel et la ferme du Château en musée éco-responsable avec un département mémoriel. Situé à la pointe nord-est du camp retranché de Paris, Tremblay a accueilli l'escadrille MF-16 de l'aviation de la 6^{ème} armée le 3 septembre 1914 et l'équipage Prot-Hügel a découvert, ce jour-là, le changement d'orientation de l'attaque allemande qui se présentait de flanc devant l'armée de Paris, observation capitale qui est à l'origine de la contre-offensive victorieuse de la bataille de la Marne. Le 6 septembre 1914 Tremblay-lès-Gonesse est le point de ralliement du 1^{er} convoi des taxis de la Marne.

Le musée éco-responsable a reçu le soutien d'Augustin Romanet, PDG d'Aéroports de Paris, celui de Jean-Marc Moriceau, professeur émérite, directeur du pôle ruralité de l'Université de Caen. Mme Christine Langé directrice des archives du département et conservatrice du Patrimoine est venue sur le site et a saisi le directeur des affaires culturelles du département, la commission des sites avait même proposé le classement de l'ensemble du Vieux-Pays en 1971.

Lucien Alain pose une question au sujet des fouilles archéologiques et des données qui ont été recueillies. M. Revel le rassure, ces données seront intégrées à la création du musée, notamment en ce qui concerne la ferme du Nouret et les thermes qui ont été mis à jour lors des fouilles entreprises avant les travaux de la ligne TGV qui traverse le site. De nombreuses fouilles ont été menées sur Tremblay, notamment par JPGF qui sera un partenaire tout désigné pour la création de ce musée.

Au terme des échanges, le vœu proposé à l'assemblée générale est adopté avec enthousiasme par l'ensemble des adhérents qui l'approuvent unanimement.

Après ce vote les participants sont invités à se rendre au self où un vin d'honneur leur est offert par l'association pour les remercier de leur participation.

Le secrétaire

le président

Maurice DEGRANDI

Hervé REVEL